



VILLE DE SIX FOURS LES PLAGES

CADRE DE REPONSE DU CANDIDAT

DOCUMENT CONTRACTUEL

**ATTRIBUTION DE LA CONVENTION D'OCCUPATION DU LOCAL N°2 SITUÉ DANS
LE BATIMENT DU PORT MEDITERRANÉE**

**- VENTE DE BATEAU
- LOCATION DE PADDLE**

• **LE DEMANDEUR**

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Courriel :

Le cas échéant, pour l'entreprise :

Nom :

Date de création :

N° SIRET :

Raison sociale :

I- QUALITÉ DU PROJET D'EXPLOITATION (60%)

- Description de l'ensemble des bateaux mis en vente ainsi que l'ensemble du matériel nécessaire à l'activité location de paddle **5 points**

.....
.....
.....

- tarifs proposés pour location de paddle

.....
.....
.....

- les horaires d'ouverture:

.....
.....
.....

- Description du matériel mis à disposition pour l'exploitation du local (année de construction etc.)
- Fournir également une déclaration précisant les actions réalisées pour maintenir constamment le matériel en bon état. **5 points**

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

- Description des moyens humains mis à disposition : personnel, diplôme ou expérience professionnelle etc.

- Comment assurez-vous le respect des normes de sécurité dans le cadre de votre activité : **5 points**

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

II- MONTANT DE LA REDEVANCE D'EXPLOITATION DU LOCAL (40%)

Par délibération du 22/11/2024, le Conseil Municipal a fixé le seuil de la redevance annuelle d'exploitation du local n°2 à 4 530 euros minimum.

Le candidat propose une redevance annuelle d'exploitation du local n°2 d'un montant de euros

.